

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **25 novembre 2015, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Laurier Massé, Luc Mercier, Vickie Morin et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et Emmanuelle Pelletier, psychologue.

Sont présents les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque et Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Stéphanie Cummings et Isabelle Michaud, représentantes parents, ainsi que Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 14 présences dont 8 parents, la réunion débute à 19 h 20.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Lyne Lefebvre, le point 9 demeure ouvert.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé:

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 octobre 2015 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 min.) :
 - Dépôt frais de déplacement

5. Rapports des représentants (15 min.)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
6. Présentation de M. Nadeau du CISSS : mission et services (30 min.)
7. Organisation des services aux élèves HDAA (20 min.) :
 - Politique de l'adaptation scolaire CS vs Politique du MEESR
 - Démarche d'aide à l'élève
8. Informations du service de l'adaptation scolaire (10 min.) :
 - Projets d'intégration sociale 2015-2016
 - Règlement sur la procédure de plaintes et coordonnées diverses
 - Demande de révision d'une décision en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique (article 187.1)
9. Autres points
10. Correspondance
11. Période de question du public
12. Prochaine rencontre :
 - **Politique sur l'organisation des services aux ÉHDAA :**
 - * **L'évaluation des besoins et des capacités**
 - * **La démarche du PI**
 - **Présentation du Centre de réadaptation l'Interaction (mission et services offerts)**
13. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2015 ET SUIVI

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Catherine Lévesque et résolu :

QUE le procès-verbal du 21 octobre 2015 soit adopté avec la modification demandée.

En suivi à la dernière rencontre, le calendrier officiel des rencontres du comité pour l'année scolaire 2015-2016, la liste des membres avec les postes élus ainsi que la version officielle des règles de régie interne et du plan d'action sont déposées.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

M^{me} Vickie Morin informe les membres que le solde est de 1 717,52\$ suite à la comptabilisation des dépenses relatives au déplacement de 132,48\$. On demande de bien vouloir remettre les formulaires de réclamations des dépenses afin de s'assurer que tous les documents soient déposés pour paiement avant le 31 décembre.

5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

5.1 Représentante au Comité de parents :

M^{me} Hélène April fait un compte rendu de la dernière rencontre du Comité de parents et des points traités :

- Un rappel des règles de fonctionnement pour les nouveaux membres du Comité de parents est fait.
- Concours coup de cœur : dorénavant, il y aura seulement un gagnant par école.
- Plusieurs commentaires concernant le montant remboursé par le CCSÉHDAA concernant les frais de gardiennage ont été émis par les membres du Comité de parents.

M^{me} Vézina rappelle que ce sont les membres du CCSÉHDAA qui adoptent les règles de remboursement des dépenses et qui sont responsables de l'administration du budget de fonctionnement qui lui est alloué par la commission scolaire. Dans le respect des politiques de la commission scolaire, tout comité doit assurer une saine gestion de ce budget de fonctionnement.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :

M. Luc Mercier a été ré-assermenté lors de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Deux sujets principaux étaient à l'ordre du jour :

- Il y a eu une présentation du rapport annuel de la commission scolaire.
- Les commissaires ont assisté à la conférence de M. Pierre Lavoie, lors de leur 2^e rencontre.

6. PRÉSENTATION DE M. JEAN-PHILIPPE NADEAU DU CISSS (MISSION ET SERVICES)

- M. Nadeau nous présente l'organigramme depuis le regroupement des services en Centre intégré de santé et de services sociaux et dépose deux documents.
- Les professionnels devront maintenant se déplacer sur un plus grand territoire.
- CRDI-TED et CRDP ont été fusionnés.
- La porte d'entrée des services demeure les CLSC.
- Le projet pilote DPJ fait en sorte que le lien créé par un professionnel d'un CLSC sera maintenu si un jeune devient client du Centre jeunesse.

Le souhait des membres du comité consiste à ce que les services aux enfants soient maintenus.

7. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

M^{me} Vézina nous explique la Politique de l'adaptation scolaire relative à l'organisation des services aux élèves HDAA. Elle présente la section en lien avec l'évaluation des besoins et des capacités d'un élève. M^{me} Vézina nous présente également le tableau de la démarche d'aide à l'élève.

8. INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

Projets d'intégration sociale 2015-2016

M^{me} Vézina présente un document exposant les projets d'intégration sociale vécus dans les classes d'adaptation scolaire du primaire et du secondaire.

Règlement sur la procédure de plaintes et coordonnées diverses

M^{me} Vézina montre où se retrouve sur le site internet de la commission scolaire, les documents présentant la procédure à suivre par un parent lorsqu'il y a des insatisfactions reliées à l'application de la Politique sur l'organisation des services aux élèves HDAA. Elle rappelle également l'importance de travailler avec la direction d'école et les parents dans une démarche de recherche de solutions le plus près de l'élève.

Demande de révision d'une décision en vertu de l'article 9 de la LIP (article 187.1)

La procédure d'examen de plainte est également présentée en soulignant que l'article 187.1, en référence avec l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique, demande que la commission scolaire fasse rapport au CCSÉHDAA et au MEESR des demandes de révision en lien avec les élèves HDAA.

9. AUTRES POINTS

Aucun.

10. CORRESPONDANCE

Aucune.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

12. PROCHAINE RENCONTRE

Les sujets suivants sont prévus à l'ordre du jour de la prochaine rencontre :

- Politique sur l'organisation des services aux élèves HDAA : la démarche du PI.
- Présentation de M^{me} Lévesque du CISSS – volet réadaptation.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 45.

La secrétaire,
Emmanuelle Pelletier

La présidente,
Lyne Lefebvre